



**SETTLEMENTS**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**INFORMATION RÉGLEMENTÉE**

16 février 2022, 18 h

**LA DEMANDE DE RADIATION DES ACTIONS DE SETTLEMENTS DE LA NÉGOCIATION SUR LE MARCHÉ MTF EURONEXT GROWTH (ALTERNEXT) A ÉTÉ APPROUVÉE PAR LES AUTORITÉS COMPÉTENTES ET PRENDRA EFFET LE 28 FÉVRIER 2022, LE DERNIER JOUR DE COTATION ÉTANT FIXÉ LE 25 FÉVRIER 2022**

*L'information ci-dessous est importante et requiert votre attention. Elle peut constituer une information privilégiée au sens du Règlement (UE) no 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché et une information réglementée au sens de l'arrêté royal belge du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé, rendu applicable à Settlements S.A./N.V. en vertu de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.*

Le conseil d'administration de Settlements S.A./N.V., société anonyme cotée sur le marché MTF Euronext Growth d'Euronext Brussels (la "**Société**") informe par la présente le marché que la demande de radiation des actions de la Société (ISIN BE0974261902 (STTL)) de la négociation sur le marché MTF (Multilateral Trading Facilities) Euronext Growth (Alternext), formulée par la Société suite aux assemblées générales des actionnaires et des obligataires tenues le 22 novembre 2021, a été approuvée par les autorités compétentes, dont Euronext Brussels.

Le dernier jour de cotation des actions de la Société a été fixé par Euronext Brussels au 25 février 2022 et la radiation prendra effet au 28 février 2022.

## **DÉCLARATIONS PRÉVISIONNELLES**

Le présent communiqué peut contenir des « déclarations prévisionnelles ». Ces déclarations sont fondées sur les attentes et les opinions actuelles concernant les événements et les développements futurs de la direction de la Société et sont naturellement soumises à des incertitudes et à des changements de circonstances. Les déclarations prévisionnelles pouvant être contenues dans ce communiqué comprennent des déclarations autres que des faits historiques et comprennent des déclarations contenant généralement des mots tels que « sera », « peut », « devrait », « croit », « entend », « s'attend à », « anticipe », « cible », « estime », « probable », « prévoit », « prépare » et des mots d'une portée similaire. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques sont des déclarations prévisionnelles. Les investisseurs et le public ne doivent pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prévisionnelles, qui reflètent les vues actuelles de la direction de la Société, qui sont soumises à de nombreux risques et incertitudes concernant la Société et qui dépendent de nombreux facteurs, dont certains sont hors du contrôle de la Société. Il existe des facteurs, des risques et incertitudes importants qui pourraient faire en sorte que les événements réels soient sensiblement différents. D'autres facteurs inconnus ou imprévisibles pourraient faire en sorte que les événements ou résultats réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Sauf si la loi l'exige, la Société n'est pas tenue de mettre à jour ou de réviser publiquement ses déclarations prévisionnelles, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres.

## **A PROPOS DE LA SOCIÉTÉ**

**SETTLEMENTS S.A./N.V.** est une société anonyme de droit belge dont le siège social est situé Avenue Emile De Mot 23 1000 Bruxelles, qui est enregistrée au registre des personnes morales de Bruxelles (francophone) sous le numéro 0899.581.859. Elle a été constituée le 28 juillet 2008 et a notamment pour objet social l'achat, la gestion et l'exploitation d'actifs divers, principalement sous la forme de créances ou de participations

La Société a sollicité l'admission de ses Actions sur le marché Euronext Growth (anciennement Alternext) d'Euronext Brussels en juin 2011 sous le code ISIN BE0974261902 (STTL).

## **CONTACT**

Monsieur Marco Mennella, administrateur délégué

Avenue Emile De Mot 23, 1000 Bruxelles

E-mail : [info@lacambreinvest.com](mailto:info@lacambreinvest.com)